

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2022

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4 - 5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Association de Parents PANDA (MRC des Moulins)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association de Parents PANDA (MRC des Moulins) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme comprennent, entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et de l'actif net aux 1er avril 2021 et 31 mars 2022 et 31 mars 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Yanick Favreau CPA inc.

Par Yanick Favreau, CPA auditeur
Terrebonne, le 1er juin 2022

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>Mission globale</u>	<u>Tout un village</u>	<u>Projet Nord</u>	<u>2022 Total</u>	<u>2021 Total</u>
PRODUITS					
Programme de soutien aux organismes communautaires					
- Mission globale	105 162 \$	- \$	- \$	105 162 \$	140 852 \$
- Entente spécifique	-	-	25 278	25 278	-
- Aide financière non récurrente en santé mentale	22 984	-	-	22 984	915
Financement JED - Volet en négligence	-	20 000	-	20 000	-
Ateliers et conférences	4 660	300	-	4 960	5 460
Projet équitation	3 000	-	-	3 000	-
Dons provenant de députés provinciaux	500	-	-	500	7 150
Dons provenant de municipalités	-	-	-	-	200
Dons provenant d'organismes	4 500	-	-	4 500	2 260
Dons	130	-	-	130	258
Redevances	98	-	-	98	103
	<u>141 034</u>	<u>20 300</u>	<u>25 278</u>	<u>186 612</u>	<u>157 198</u>

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Mission globale	Tout un village	Projet Nord	2022 Total	2021 Total
CHARGES					
Salaires et charges sociales	204 604	4 516	2 783	211 903	91 560
Sous-traitance	13 497	-	1 075	14 572	13 280
Publicité et promotion	3 081	3	961	4 045	-
Frais d'activités et de conférences	10 793	2 509	-	13 302	3 269
Frais de représentation	1 364	-	-	1 364	705
Formation et perfectionnement	557	-	-	557	4 290
Loyer	4 645	-	-	4 645	4 620
Taxes, licences et permis	394	-	-	394	1 086
Assurances et sécurité	631	-	-	631	410
Télécommunications	1 924	-	-	1 924	1 764
Frais de bureau	3 516	263	-	3 779	5 797
Frais informatiques	2 015	-	1 784	3 799	6 207
Honoraires professionnels	10 166	-	-	10 166	4 484
Amortissement des immobilisations corporelles	340	-	-	340	202
Intérêts et frais bancaires	326	4	-	330	180
	<u>257 853</u>	<u>7 295</u>	<u>6 603</u>	<u>271 751</u>	<u>137 854</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	(116 819)	13 005	18 675	(85 139)	19 344
AUTRES PRODUITS					
Aides gouvernementales liées à la Covid-19 (note 9)	<u>65 536</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>65 536</u>	<u>53 938</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(51 283) \$</u>	<u>13 005 \$</u>	<u>18 675 \$</u>	<u>(19 603) \$</u>	<u>73 282 \$</u>

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Investi en immobilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 679 \$	90 099 \$	91 778 \$	18 496 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(340)	(19 263)	(19 603)	73 282
Investissements en immobilisations	1 442	(1 442)	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>2 781 \$</u>	<u>69 394 \$</u>	<u>72 175 \$</u>	<u>91 778 \$</u>

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

BILAN

AU 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	84 823 \$	128 936 \$
Taxes à recevoir	<u>2 012</u>	<u>980</u>
	86 835	129 916
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	<u>2 781</u>	<u>1 679</u>
	<u><u>89 616</u></u> \$	<u><u>131 595</u></u> \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	17 441 \$	9 817 \$
DETTE À LONG TERME (note 5)	<u>-</u>	<u>30 000</u>
	<u>17 441</u>	<u>39 817</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 781	1 679
Non affecté	<u>69 394</u>	<u>90 099</u>
	<u>72 175</u>	<u>91 778</u>
	<u><u>89 616</u></u> \$	<u><u>131 595</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


 Julie Lapointe administrateur

1FF3C444FD26445...


 administrateur

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(19 603) \$	73 282 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>340</u>	<u>202</u>
	(19 263)	73 484
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	<u>6 592</u>	<u>1 432</u>
	<u>(12 671)</u>	<u>74 916</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 442)</u>	<u>(1 881)</u>
FINANCEMENT		
Emprunt contracté au cours de l'exercice	-	30 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(30 000)</u>	<u>-</u>
	<u>(30 000)</u>	<u>30 000</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(44 113)	103 035
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>128 936</u>	<u>25 901</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>84 823</u></u> \$	<u><u>128 936</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u><u>84 823</u></u> \$	<u><u>128 936</u></u> \$

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'association de Parents Panda (MRC des Moulins) est un organisme sans but lucratif régi sous la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est considéré comme un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Cet organisme a commencé ses opérations en 2000 et offre du soutien aux familles ayant un ou des membres atteints de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. L'estimation la plus subjective concerne la durée de vie utile des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. L'organisme reçoit des apports à titre de dotation, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation directe de l'actif net.

Les revenus provenant des ateliers, des conférences, du projet d'équitation et des redevances sont comptabilisés comme produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Ils sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Équipement et outillage	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	55 %

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
Équipement et outillage	1 881 \$	538 \$	1 343 \$	1 679 \$
Équipement informatique	1 442	4	1 438	-
	<u>3 323 \$</u>	<u>542 \$</u>	<u>2 781 \$</u>	<u>1 679 \$</u>

4. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	5 200 \$	1 693 \$
Salaires et vacances à payer	9 189	6 112
Déductions à la source à payer	1 027	2 012
Produits perçus d'avance	2 025	-
	<u>17 441 \$</u>	<u>9 817 \$</u>

5. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt payé en totalité au cours de l'exercice.	<u>- \$</u>	<u>30 000 \$</u>

ASSOCIATION DE PARENTS PANDA (MRC DES MOULINS)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

6. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Taxes à recevoir	(1 032) \$	1 853 \$
Créditeurs	<u>7 624</u>	<u>(421)</u>
	<u><u>6 592</u></u> \$	<u><u>1 432</u></u> \$

7. ENGAGEMENTS

L'organisme loue un local avec un bail renouvelable annuellement. Les versements exigibles s'élèveront à 2 730 \$ d'ici à l'échéance, en octobre 2022.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

9. INCIDENCES DE LA COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la Covid-19. Les pays ont adopté différentes mesures afin de respecter les recommandations des experts et endiguer la propagation du virus. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), des demandes de subventions d'un montant total de 65 536\$ ont été comptabilisées. Également, l'organisme a remboursé le montant de 30 000 \$ qu'elle avait préalablement reçu en lien avec le Compte d'urgence pour les entreprises du Canada (CUEC).

Les autres incidences de cette situation sur l'organisme et ses activités sont trop incertaines pour être évaluées actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.